

# PARLEMENT EUROPÉEN

*Projet de programme*

## **Semaine parlementaire européenne en 2018**

### **Conférence sur le Semestre européen**

**- Conférence interparlementaire sur la stabilité,  
la coordination économique et la gouvernance dans l'Union européenne -**

**Réunion interparlementaire de commissions  
organisée par la commission des affaires économiques et monétaires (ECON)**

**Lundi 19 février, 16 h 45 - 18 h 45 - (salle PHS 3C050)**

#### **Sujet de la séance I sur les questions fiscales:**

**Avenir de la politique fiscale de l'Union: imposition de l'économie numérique, suites à donner aux Panama Papers et aux Paradise Papers et travaux de la commission d'enquête PANA du Parlement européen (1 heure)**

**16.45 - 17.45 Intervention de Valère Moutalier, directeur, DG TAXUD**

**Présentation de M. Langen, président de la commission PANA**

**Présentation de parlementaires nationaux:**

**- M. Eric Woerth (FR)**

**- M. Ahmed Laaouej (BE)**

**Échange de vues entre les députés au Parlement européen et les parlementaires nationaux**

#### **Sujet de la séance II sur l'union bancaire:**

***Union bancaire: assurer le bon équilibre entre partage des risques et réduction des risques (1 heure)***

**17.45 - 18.45 Présentation d'un représentant de la Commission - M. Olivier Guersent, Commission européenne, directeur général de la DG FISMA**

**Présentation de parlementaires nationaux:**

**- M. Norbert Brackmann (DE)**

**- M. Vincent Eblé (FR)**

**- M. Paolo Guerrieri (IT)**

**Échange de vues entre les députés au Parlement européen et les parlementaires nationaux**

## **Présentation des sujets**

### **SUJET N° 1: Avenir de la politique fiscale de l'Union: imposition de l'économie numérique, suites à donner aux Panama Papers et aux Paradise Papers et travaux de la commission d'enquête PANA du Parlement européen (1 heure)**

o Cette séance fait suite à des discussions antérieures avec des députés nationaux qui ont été menées sous cette même forme les années précédentes. Le Parlement européen propose de discuter avec les parlements nationaux des conclusions et recommandations de la commission d'enquête PANA du Parlement européen, et de demander leur soutien pour y donner suite au niveau national. Ce débat offre également la possibilité de demander un soutien pour les dernières initiatives européennes en matière fiscale, ainsi que pour celles qui sont attendues prochainement, telles que DAC 6, l'AC(C)IS, le CBCR et, tout particulièrement, la liste noire de l'Union. En ce qui concerne l'imposition de l'économie numérique, il s'agirait de donner suite aux discussions menées sous la présidence estonienne dans le cadre de la communication de la Commission de septembre 2017, ce qui pourrait constituer une contribution opportune au rapport de l'OCDE sur ce sujet attendu en janvier 2018 et à la proposition de la Commission attendue au deuxième trimestre 2018.

### **SUJET N° 2: Union bancaire: assurer le bon équilibre entre partage des risques et réduction des risques**

o Ce sujet ouvrirait à la discussion nombre des questions soulevées dans le cadre des dossiers de législation bancaire actuellement à l'étude, dont le CRR, la CRD, la BRRD (appelé «paquet sur la réduction des risques» au Conseil) et le SEAD.